Insecticide Lannate™

GROUPE	1A	INSECTICIDE

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF: Méthomyle 90%

Nº D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 5,4 kg (24 pochettes hydrosolubles de 225 g)

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0 ºC

DANGER

POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Peut être mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau ou les yeux.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires récréatives) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages de l'équipement du pulvérisateur.
- Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou une autre.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.
- Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée, laver l'équipement de protection individuelle avec de l'eau chaude et du détergent. Garder l'équipement de protection individuelle à l'écart de la lessive régulière et le laver séparément.
- Jeter les vêtements et les autres matériaux qui sont détrempés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Porter une combinaison, par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussures ou des bottes à l'épreuve des produits chimiques et des chaussettes, des lunettes protectrices (ou un écran facial), et un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs approuvée par le NIOSH avec un filtre pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides durant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et la réparation du matériel.
  Pulvérisation manuelle : Pour le pulvérisateur manuel à compression mécanique: Ne pas manipuler plus de 2,36 kg p.a. en une journée (485 L à la dose de 0,486 kg p.a./ha et un volume de pulvérisation de 100 L/ha). Ces restrictions sont en place pour réduire au minimum l'exposition des préposés à l'application. Il est possible que l'application doive être réalisée sur plusieurs jours ou par plusieurs préposées a l'application

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

Le méthomyle est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment des malaises, une faiblesse musculaire, des étourdissements et des sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que les activités de la cholinestérase sanguine soient déprimées étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'au complet rétablissement.

En cas d'exposition à l'insecticide Lannate seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si l'insecticide Lannate était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Ce produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et les animaux. Ne permettre aucun contact avec les plans d'eau. Ne pas appliquer dans des endroits où le produit pourrait ruisseler. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner le brouillard de pulvérisation hors des secteurs visés. Prendre soin de ne pas contaminer les cours et nappes d'eau au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à une application directe. Éviter de l'appliquer aux moments où les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.

Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. Tous les granulés renversés ou exposés sur le sol doivent y être enterrés ou ramassés.

Afin de réduire le risqué de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination d'un habitat aquatique causée par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Toxique pour les abeilles. Les abeilles peuvent être directement exposées au moment du traitement, par la dérive de pulvérisation ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur.

NE PAS appliquer ce produit sur les cultures en fleur lorsque des abeilles s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité de secteur traité.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'réduire les effets nocifs pour les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du secteur trait comme les haies ou les terrains boisés. Les utilisateurs qui emploient des techniques de lutte intégrée devraient faire prévue de précaution afin que l'application de l'insecticide méthomyl ne coïncide pas avec la présence des invertébrés utiles.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de l'insecticide méthomyl dans les zones où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

NATURE DE LA RESTRICTION: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

À USAGE RESTREINT - MODE D'EMPLOI
Appliquer l'insecticide Lannate uniquement selon les recommandations figurant sur cette étiquette. Pour de plus amples détails concernant l'utilisation de l'insecticide Lannate se référer aux recommandations de Corteva Agriscience Canada Company disponibles au près de votre distributeur local.

L'insecticide Lannate une poudre sèche contenue dans une pochette hydrosoluble à dissoudre dans l'eau en vue d'une application au moyen d'un équipement terrestre. Ce produit est destiné exclusivement aux cultures commerciales.

Ne pas manipuler les pochettes hydrosolubles avec les mains nues. Porter des gants résistant aux produits chimiques. Ne pas mouiller les pochettes avant de les ajouter au réservoir de pulvérisation. Ne pas les perforer en aucun cas. Ne pas les entreposer à une température inférieure à 0 ºC. Laisser le produit se réchauffer à une température supérieure à 10 ºC pour pouvoir le manipuler normalement.

Ne pas mélanger le produit avec des engrais liquides, des substances contenant du bore ou libérant du chlore moléculaire. Le mélange des pochettes hydrosolubles avec l'un de ces produits donnera lieu à la formation d'une substance insoluble dans le réservoir.

Ne pas utiliser en zone résidentielle. On entend par (zone résidentielle) tout espace où des passants, y compris les enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'application. Ces espaces sont les zones situées à proximité des habitations, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des édifices publics et tout autre endroit où le public en général, y compris les enfants, pourrait être exposé.

Pour usage à l'extérieur seulement.

NE PAS entrer ou permettre aux travailleurs de se rendre dans les sites traités avant la fin du délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS appliquer le méthomyl sur le brocoli, les choux de Bruxelles, le chou pommé, le chou-fleur ou le maïs sucré après le 15 août afin de réduire le risque que le produit pénètre dans les eaux souterraines.

NE PAS LAISSER PAÎTRE LE BÉTAIL DANS LES CHAMPS TRAITÉS NI UTILISER LES RÉCOLTES POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec la compagnie Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par la compagnie Corteva Agriscience Canada Company.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION À PULVÉRISER
Remplir le réservoir au quart ou à la moitié d'eau. Ajouter le nombre approprié de pochettes hydrosolubles de l'insecticide Lannate directement dans le réservoir et bien agiter. Lorsque le produit est dissout, il est inutile de continuer l'agitation. Utiliser un dispositif mécanique ou hydraulique pour l'agitation, et non un dispositif actionné par l'air.

APPLICATION
Appliquer les doses recommandées dès l'apparition des insectes. Appliquer une faible dose sur les jeunes plants, lorsque les insectes sont petits et lorsque l'infestation est légère. Il est recommandé d'appliquer le produit tôt le matin ou tard le soir.

Application terrestre
Utiliser un volume d'eau suffisant pour couvrir uniformément toute la culture. Les volumes d'eau suggérés pour les traitements courants effectués au sol sont les suivants : 250 à 850 L/ha pour le brocoli, le chou-fleur, les choux de Bruxelles et le chou pomme; 100 à 350 L/ha pour les pois à écosser; et 240 à 900 L/ha pour le maïs sucré.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Utilisations	Organisme nuisible	Dose d'application (g de produit/ha)	Nombre maximal d'applications par année	Délai d'attente avant la récolte	Instructions d'application
Brocoli	Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères	270-540	1	7	Application terrestre seulement. Ce produit est destiné uniquement aux cultures commerciales. Appliquer au plus tard le 15 août. Maximum d'une application par année.

Utilisations	Organisme nuisible	Dose d'application (g de produit/ha)	Nombre maximal d'applications par année	Délai d'attente avant la récolte	Instructions d'application
Chou de Bruxelles	Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères	270-540	1	7	Utiliser un volume d'eau suffisant pour couvrir uniformément toute la culture. Les volumes d'eau suggérés pour les traitements courants effectués au sol sont de 250 à 850 L/ha pour le brocoli, le chou-fleur, les choux de Bruxelles et le chou pommé. Application contre la fausse-arpenteuse du chou, la piéride du chou et la fausse-teigne des crucifères : Appliquer les doses recommandées dès l'apparition des insectes. Appliquer une faible dose sur les jeunes plants, lorsque les insectes sont petits et lorsque l'infestation est légère. Il est recommandé d'appliquer le produit tôt le matin ou tard le soir. Application contre les limaces (larves de limace du Bourguignat) : Utiliser un volume d'eau suffisant pour bien couvrir toute la culture. Appliquer le produit tard le soir.
Chou de Bruxelles	Limaces (larves de limace du Bourguignat)	775	1	30	
Chou pommé	Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères	270-540	1	1	
Chou-fleur	Fausse-arpenteuse du chou, piéride du chou, fausse-teigne des crucifères	270-540	1	7	
Maïs Sucre	Pucerons	430-620	1	3	Application terrestre seulement. Appliquer au plus tard le 15 août. Maximum d'une application par année. Utiliser un volume d'eau suffisant pour couvrir uniformément toute la culture. Les volumes d'eau suggérés pour les traitements courants effectués au sol sont de 240 à 900 L/ha. Pucerons : Appliquer par temps chaud.
	Ver de l'épi du maïs	430-625			
	Pyrale du maïs	625			

Utilisations	Organisme nuisible	Dose d'application (g de produit/ha)	Nombre maximal d'applications par année	Délai d'attente avant la récolte	Instructions d'application
					Ver de l'épi du maïs : Commencer à appliquer le produit lorsque 25% des épis présentent des soies. Diriger le jet sur les soies. Pyrale du maïs : Commencer à appliquer lorsque les masses d'œufs commencent à éclore, et au plus tard lorsque les premiers dommages sont constatés sur les feuilles. Diriger le jet dans le verticille des plantes. Après l'apparition de l'aigrette, diriger le jet sur la zone de l'épi. Là où une deuxième couvée peut menacer les cultures tardives, celles-ci doivent être traitées avant l'apparition des aigrettes. Le produit doit être applique au plus tard au début de l'apparition des soies.
Pois à écosser	Autographe de la luzerne, puceron du pois	510	1	1	Application terrestre seulement. Maximum d'une application par année. Utiliser un volume d'eau suffisant pour couvrir uniformément toute la culture. Les volumes d'eau suggérés pour les traitements courants effectués au sol sont de 100 à 350 L/ha pour les pois à écosser. Appliquer dès l'apparition des insectes. Appliquer une faible dose sur les jeunes plants, lorsque les insectes sont petits et lorsque l'infestation est légère. Il est recommandé d'appliquer le produit tôt le matin ou tard le soir.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Corteva Agriscience Canada Company ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Corteva Agriscience Canada Company de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins de ces usages

POUR LA RÉPRESSION DE LA PUNAISE MARBRÉE DANS LES POIS À ÉCOSSER ET LE MÄIS SUCRÉ

Culture et Méthode d'Application Application terrestre seulement		**Insectes**	**Taux Par Hectare**	**Nombre maximal d'applications par année**	**Dernier Traitement Avant La Récolte (jours)**
Pois	**P**	**Punaise marbrée**	**510 g**	**1**	**1**
Mais Sucré	**P**		**625 g**	**1**	**Appliquer au plus tard le 15 août**

Appliquer dès l'apparition des insectes.

Pour usage à l'extérieur seulement.

NE PAS entrer ou permettre aux travailleurs de se rendre dans les sites traités avant la fin du délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS appliquer le méthomyl sur le brocoli, les choux de Bruxelles, le chou pommé, le chou-fleur ou le maïs sucré après le 15 août afin de réduire le risque que le produit pénètre dans les eaux souterraines.

NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats dulcicoles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides), estuariens ou marins.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classe fine définie par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (à déterminer à l'extérieur du site, du côté sous le vent).

ZONES TAMPONS

AUCUNE zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou du matériel de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire d'aménager les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	**Culture**		**Zones tampons (en mètres) requise pour la protection des habitats**			
			D'eau douce d'une profondeur de:		**Estuariens ou marins d'une profondeur de:**	
			Moins de 1 m	**Plus de 1 m**	**Moins de 1 m**	**Plus de 1 m**
Pulvérisateur pneumatique	Sapin baumier et épinette dans les plantation d'arbres de Noel	Début de la croissance	45	35	25	15
		Fin de la croissance	35	25	15	5
Rampe d'aspersion	Légumes du genre *Brassica*		25	10	5	3
	Maïs		20	10	5	3
	Pois		15	10	4	2

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, respecter la zone tampon la plus restrictive parmi celles exigées pour ces produits, et appliquer la catégorie de gouttelettes les plus grosses (selon l'ASAE) indiquée sur les étiquettes pout ces autres produits..

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, L'insecticide Lannate du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à L'insecticide Lannate et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides

- Dans la mesure du possible, alterner le L'insecticide Lannate ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le représentant local de Corteva Agriscience Canada Company ou composer le numéro sans frais de Corteva Agriscience Canada Company 1 800 667-3852.

ENTREPOSAGE
Ne pas exposer à des températures inférieures à 0ºC. Ranger le produit dans son contenant original seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne doit pas être rangé dans ou autour de la maison.

ÉLIMINATION
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable à d`autres fins.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

AVIS À L'UTILSATEUR:
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

100121

Code de l'étiquette: CN-10868-003-F
Remplace: CN-10868-002-F